

# Rapport annuel 1975

d

L'Assurance-Vie Desjardins



HOWARD ROSS LIBRARY  
OF MANAGEMENT  
MAR 31 1976  
MCGILL UNIVERSITY

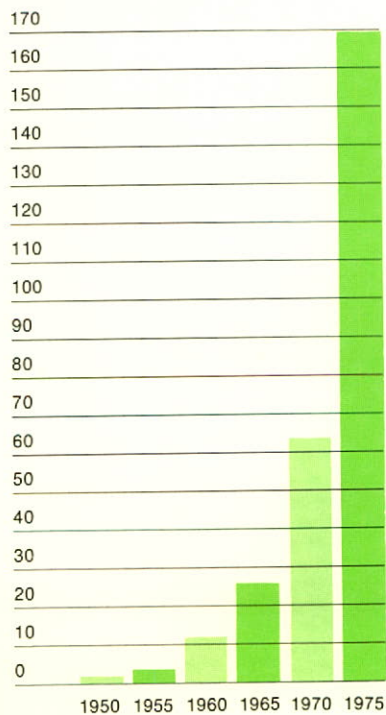


## points saillants

	1975	1974	1969
Actif	\$ 169,572,619	\$ 138,207,624	\$ 51,846,927
Revenus	95,017,772	76,153,087	30,645,187
Taux de rendement net	8.12%	7.89%	6.75%
Sommes versées aux assurés	51,241,233	43,095,871	18,608,759
Assurance en vigueur	6,814,783,475	5,602,762,182	2,829,294,525

## évolution

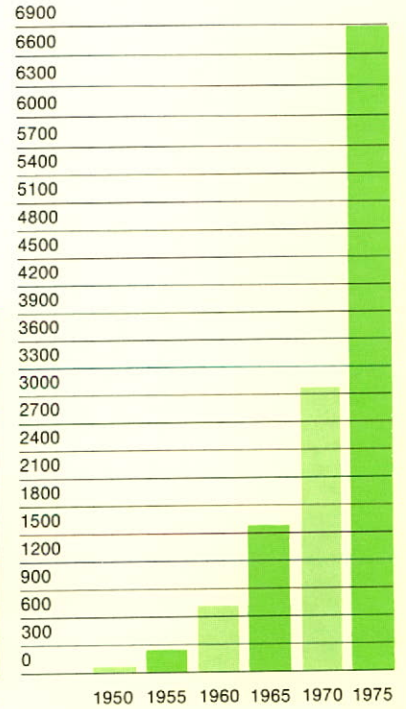
**ACTIF**  
en millions de dollars



**REVENUS**  
en millions de dollars



**ASSURANCE EN VIGUEUR**  
en millions de dollars



## un nouvel élan

Le thème du dernier rapport annuel se référait à « l'engagement, un mode de vie » à L'Assurance-Vie Desjardins. Les activités de l'entreprise et les résultats qu'elle a obtenus au cours de l'année qui vient de s'écouler inspirent à souhait le thème du présent rapport, car L'Assurance-Vie Desjardins a pris, au cours de l'année 1975, un nouvel élan. Témoins, les résultats connus par l'institution sur les plans contractuel, économique et social.

En effet, l'année 1975 aura été:

### **l'année de la restructuration**

- un départage nouveau des responsabilités tout d'abord au niveau de la macro-structure et l'amorce du profil d'une micro-structure.

### **l'année de la croissance**

- croissance encore remarquable du volume des assurances en vigueur qui place L'Assurance-Vie Desjardins à ce secteur « en tête de file » au Québec,
- « croissance physique » du siège social avec la construction d'un deuxième module.

### **l'année des innovations**

- mise en place d'un marketing aux « dimensions Desjardins »,
- l'initiation d'un développement domiciliaire sur l'emplacement de l'ex-ferme du Collège de Lévis.

### **l'année d'une prise de conscience accrue**

- des accomplissements de L'Assurance-Vie Desjardins en un quart de siècle,
- du potentiel de productivité de l'institution,
- de l'obligation de pousser plus loin le sens de « responsabilité sociale » propre à une entreprise à caractère coopératif qui, par surcroît, porte la marque Desjardins.

1975, l'année d'un nouvel élan. . .

Une année déterminante pour l'avenir de l'entreprise, une année qui laisse pressentir déjà le dynamisme qui identifiera L'Assurance-Vie Desjardins encore davantage dans son deuxième quart de siècle de développement.



# conseil d'administration



- \*\*VICTOR FALARDEAU  
Hull  
président du conseil
- \*OSCAR MERCURE, c.a.  
Lévis  
président et directeur général
- \*GUY BERNIER  
Montréal  
1<sup>er</sup> vice-président
- \*\*JEAN-MARIE OUELLET  
Sainte-Foy  
2<sup>e</sup> vice-président
- \*\*JEAN-JACQUES CARON  
Trois-Rivières
- \*JACQUES DE BILLY, c.r.  
Québec
- \*JEAN-PAUL BERNIER  
Granby
- \*HILAIRE BÉLIVEAU  
Sherbrooke
- \*LOUIS-A. DESROCHERS, avocat  
Edmonton
- \*MAURICE DEMAY, médecin  
Régina
- \*MARCEL NANTEL, médecin  
Montréal
- \*ALBERT LAJOIE  
Joliette

- \*MARCEL COUTURE, c.a.  
Lucerne
- \*GÉRARD ROUSSEL  
Bic
- \*OLIVA DUGAS  
Caplan
- \*LIONEL MÉNARD  
Senneterre
- \*ARMAND CADOTTE  
Verdun
- \*ERNEST DAUPHINAIS  
Chicoutimi

\*représentant les assurés

\*\*représentant les Caisses populaires  
ayant souscrit au fonds de réserve

## direction et services

président et directeur général  
\*OSCAR MERCURE, c.a.

Secrétariat général  
\*MICHEL ST-CYR, m.s.s.  
secrétaire général

Services juridiques  
\*GAÉTAN CANTIN, avocat  
directeur

Ressources humaines et techniques  
\*JEAN-CLAUDE BEAULIEU, c.r.i., f.l.m.i.  
directeur général adjoint  
GASTON LAUZIER, b.sc. (math.)  
directeur du service de l'organisation  
et de l'informatique

Assurances et rentes individuelles et  
collectives

\*LOUIS-R. LABRECQUE, f.s.a., f.i.c.a.  
directeur général adjoint  
ANDRÉ FERRAGNE, m.a., a.v.a.  
directeur du service des agences  
JEAN-JACQUES TREMBLAY, d. ph.  
directeur du service de marketing  
JEAN-CLAUDE BOURGALT, a.s.a.  
directeur du service de commercialisation,  
assurances et rentes collectives

Assurances aux Caisses  
\*RENÉ MASSICOTTE, f.s.a., f.i.c.a.  
directeur général adjoint  
MICHEL LABRÈQUE, adm. a.  
directeur du service aux assurés

Finance, actuariat et contrôle  
\*EDMOND PELCHAT, c.a.  
directeur général adjoint  
YVES PELLERIN, r.i.a., f.l.m.i.  
directeur du service des placements  
hypothécaires et immobiliers  
CAMILLE FORTIER, f.s.a., f.i.c.a.  
directeur du service de l'actuariat  
JEAN-LOUIS GARANT, r.i.a.  
directeur du service du contrôle

\*membres de la Direction





la  
direction



directeurs  
de  
service

## 27<sup>e</sup> rapport de la direction à l'assemblée générale annuelle



**Oscar Mercure, c.a.**  
Président et directeur général

De concert avec les Caisses populaires, les Unions régionales et les institutions du Mouvement des Caisses populaires Desjardins, L'Assurance-Vie Desjardins s'est appliquée au cours de l'année écoulée à transcrire dans la réalité quotidienne et à mettre en valeur les lignes de force de la pensée d'Alphonse Desjardins.

Un tel retour aux sources s'est avéré d'autant plus utile pour l'entreprise qu'il s'insérait dans une période d'expansion et de changements majeurs. Il s'est de plus avéré heureux à un moment où le climat économique difficile et les tensions sociales nous commandaient de remettre en question certains aspects de notre raison d'être et de notre rôle au sein d'une société en pleine mutation.

De telles réflexions nous ont fait prendre conscience que nous devons premièrement tendre vers une productivité accrue en vue d'obtenir une plus grande part du marché et deuxièmement développer davantage notre sens de responsabilités afin de jouer chez nous un rôle encore plus important tant sur le plan économique que social.

Nous n'avons pas échappé aux contraintes de diverses natures que l'année écoulée a imposées à toutes les entreprises du pays. La grève des postes notamment nous a causé nombre de difficultés et les mesures anti-inflationnistes nous laissent prévoir certains problèmes pour l'année 1976.

Toutefois, malgré ces contraintes, il demeure que 1975 se sera révélée pour L'Assurance-Vie Desjardins comme:

- l'année de la restructuration,
- l'année de la croissance,
- l'année des innovations,
- l'année d'une prise de conscience accrue du potentiel « Desjardins ».

C'est ainsi que cette entreprise d'assurance-vie fondée par les Caisses populaires nous paraît avoir évolué en cette année du 75<sup>e</sup> anniversaire de fondation par Alphonse Desjardins de la première coopérative d'épargne et de crédit en Amérique du Nord.

Je tiens à remercier les administrateurs et les membres de la direction pour leur précieuse collaboration face aux défis qu'a eu à relever L'Assurance-Vie Desjardins au cours de 1975.

Ils ont dû faire preuve d'une vigilance, d'une clairvoyance et d'un sens d'adaptation tout particuliers. Je n'en veux comme exemple que la décision prise durant la récente grève des postes qui prolongeait en faveur de nos assurés les délais de paiement des primes des polices. C'est là je pense une manifestation concrète du sens de responsabilité professionnelle et sociale que nous nous appliquons à maintenir et à transcrire dans la réalité.

C'est au cours de l'exercice 1975 que Monsieur Guy Bernier, qui était deuxième vice-président du Conseil, a accédé au poste de premier vice-président. Par ailleurs, Monsieur Jean-Marie Ouellet lui succédait au poste de deuxième vice-président.

De plus, nous avons eu à déplorer récemment le décès de Monsieur Jean-Jacques Caron de Trois-Rivières qui siégeait au Conseil depuis 20 ans. Il a été remplacé par Monsieur Ferdinand Smith de Drummondville.

C'est également au cours de ce 27<sup>e</sup> exercice que s'est poursuivie la seconde étape de la réorganisation de l'entreprise au niveau de la micro-structure, ce qui nous a amenés à procéder aux nominations suivantes:

M. Michel Labrègue, adm. a., a été nommé directeur du service aux assurés, assurances aux Caisses; M. Camille Fortier, f.s.a., f.i.c.a., directeur du service de l'actuariat; M. André Ferragne, m.a., a.v.a., directeur du service des agences; M. Jean-Jacques Tremblay, d. ph., directeur du service de marketing; M. Jean-Claude Bourgault, a.s.a., directeur du service de commercialisation, assurances et rentes collectives; M. Yves Pellerin, r.i.a., f.l.m.i., directeur du service des placements hypothécaires et immobiliers; M. Jean-Louis Garant, r.i.a., directeur du service du contrôle; et M. Gaston Lauzier, b.sc. (math.), a été confirmé dans ses fonctions de directeur du service de l'organisation et de l'informatique.

Nos félicitations et nos vœux à ces nouveaux titulaires.

Par ailleurs il y a six autres postes de directeur de service qui sont vacants et qui seront bientôt comblés.





## sommaire des opérations

Nous allons maintenant commencer à examiner de plus près les résultats financiers d'une année marquée par l'expansion de la majorité de nos activités.

### Les revenus

Les revenus globaux de 1975 ont connu une progression notable de 25% pour atteindre \$95,017,772.

Les primes encaissées au titre de nos différents régimes d'assurance et de rentes se sont chiffrées à \$72,626,421, pour une augmentation de 18%.

Les revenus nets de placements des fonds généraux ont été de \$8,365,781, ayant progressé de 28% par rapport à 1974.

Quant aux cotisations des régimes supplémentaires de rentes investies dans les fonds séparés, elles seront analysées en même temps que l'ensemble de ces fonds.

Le rendement net de l'actif est passé de 7.8% en 1974 à 8.02% en 1975. Il s'agit là d'un taux qui se compare avantageusement à celui de l'ensemble des compagnies d'assurance-vie. Si l'on inclut dans les données les profits et pertes de capital, ce taux de rendement s'établit à 8.12%.

### Les attributions

Étant donné la nature même de nos opérations, le poste le plus important des attributions est celui des prestations que nous avons dû verser à nos assurés ou à leurs ayants droit et qui représentent une somme de \$42,031,287 pour l'année 1975. Cette somme, qui a connu une augmentation de 21%, représente 58% des primes encaissées.

Le deuxième poste en importance a rapport à l'augmentation de la provision technique suite à l'augmentation de nos engagements contractuels envers nos assurés. Une somme de \$17,948,746 a été portée à ce poste, soit 38% de plus que l'année précédente.

Par ailleurs, l'augmentation des fonds séparés de placements a été de \$7,385,576.

Subissant les effets continus de la poussée inflationniste qui s'est maintenue en 1975, nos frais généraux ont été de \$7,168,838, ayant toutefois progressé moins vite qu'en 1974, avec 11% comparativement à 21%, en regard d'un accroissement des revenus bruts de 25%.

L'exercice 1975 nous laisse un excédent des revenus sur les attributions de \$12,214,179, soit une augmentation de 9% sur l'exercice précédent, excédent que le Conseil d'administration a réparti comme suit:

- participations aux bénéficiaires et ristournes aux assurés	\$9,209,946
- impôt sur le revenu	\$1,558,776
- intérêts attribués au fonds de réserve	\$ 34,271
- virement à la réserve pour fluctuation de la valeur marchande des placements	\$1,000,000
- virement aux bénéficiaires non répartis	\$ 411,186

Les participations aux bénéficiaires et les ristournes aux assurés ont augmenté de 10%; il est à noter qu'elles représentent 13% des primes encaissées.

Les ristournes attribuées aux Caisses d'épargne et de crédit pour les contrats d'assurance-prêt, épargne et capital social ont été de \$7,358,214, selon les mêmes formules que celles qui ont été utilisées pour l'exercice 1974.

## bilan

Passons maintenant à l'étude du bilan de L'Assurance-Vie Desjardins au 31 décembre 1975.

### L'actif

L'actif a connu encore cette année un taux de croissance intéressant, soit 23%, pour atteindre la somme de \$169,572,619.

La part la plus importante de notre actif, soit \$67,038,850, est constituée d'investissements en valeurs mobilières qui se répartissent comme suit: \$6,625,630 en obligations des gouvernements fédéral et provinciaux, \$22,812,976 en obligations de corporations municipales et scolaires, \$26,073,306 en obligations d'industries, de services publics, de cegeps, d'hôpitaux, etc., et \$11,526,938 en actions et parts sociales de compagnies et coopératives.

Nous avons fait des efforts au cours du dernier exercice pour maintenir notre contribution, par des investissements, au développement du secteur coopératif de l'économie québécoise.

C'est ainsi que nous avons accru notre participation au financement du complexe Desjardins à Montréal, que nous avons procédé à une nouvelle acquisition d'obligations de la Coopérative Fédérée de Québec et que nous participons à part entière au programme de financement de la Société d'Investissement Desjardins, par la souscription et l'acquisition d'actions et de débentures.

Nos activités dans le secteur des prêts hypothécaires se sont maintenues à un niveau assez élevé, les sommes consacrées à ce poste passant de \$35,519,824 à \$40,172,281, pour une augmentation de 13%. Il est à noter que ces chiffres font abstraction de nos activités dans le fonds séparé d'hypothèques.

En 1975, nous avons consenti 385 nouveaux prêts sur valeur immobilière au montant de \$13,758,932, 58% de cette somme provenant des fonds généraux et 42% du fonds séparé d'hypothèques.

Suite à l'acquisition en 1974 du vaste terrain de la ferme du Collège de Lévis, nous avons élaboré un projet de développement qui est entré dans sa première phase avec le lotissement d'environ 20% de la superficie totale qui seront consacrés à l'habitation familiale. La vente de ces terrains est déjà amorcée et cette partie du projet devrait se concrétiser au cours de la présente année.

Les fonds séparés de placements pour rentes de retraite, que nous analyserons en détail plus loin, totalisent \$40,794,180.

### Le passif

La provision technique, qui représente la valeur actuelle nette de nos engagements envers nos assurés en vertu des contrats d'assurance et de rentes, constitue le poste le plus important du passif avec \$88,463,014.

Par ailleurs, une somme de \$5,500,000 est mise en réserve pour contrer la fluctuation de la valeur marchande de nos placements.

Outre ces résultats de l'année, pour donner le portrait le plus réaliste possible de notre situation financière, il nous faut rectifier les bénéfices non répartis des années précédentes pour pourvoir à une augmentation de la provision technique.

Cette augmentation est due à une détérioration de l'expérience en assurance-prêt invalidité, et il nous faut pourvoir dans la provision technique au paiement futur des prestations connues ou probables. Ces montants s'avèrent être plus élevés que nous les avons alors estimés.

Après avoir tenu compte de l'impôt sur le revenu, l'excédent des bénéfices non répartis à la fin de l'année 1974 est réduit, passant de \$4,509,671 à \$3,203,579, et l'ensemble des excédents de l'année 1973 et des années antérieures est aussi diminué, passant de \$3,672,179 à \$3,064,544.

En résumé, nous avons constaté que nous aurions plus de prestations à verser au cours des années à venir pour des primes perçues surtout en 1973-74, et nous l'inscrivons aux livres.

Au terme de notre 27<sup>e</sup> exercice, le poste des bénéfices non répartis se situait ainsi à \$3,614,765, somme qui constitue une garantie supplémentaire en regard des engagements que nous avons pris envers nos assurés.



## assurance en vigueur

Notre portefeuille d'assurance-vie en vigueur a lui aussi connu une augmentation significative, soit 22%, pour passer à \$6,814,783,475.

Ce portefeuille se répartit ainsi:

- assurance-vie individuelle	\$ 652,729,772
- assurance-vie collective	\$1,659,164,703
- assurance-vie prêt	\$3,043,771,000
- assurance-vie épargne et capital social	\$1,459,118,000

Sous ce rapport du volume d'assurance-vie en vigueur, je présume que vous vous êtes réjouis avec nous en apprenant que, selon le dernier rapport du Surintendant des assurances du Québec, L'Assurance-Vie Desjardins se classait, dès 1974, bonne première au Québec en ce qui a trait aux engagements que les entreprises d'assurance-vie avaient contractés envers les citoyens du Québec. Nous sommes confiants que les résultats de 1975 sauront consolider notre position à cet égard.

Le fait d'avoir accumulé un volume d'affaires de cet ordre en si peu d'années nous procure certes un motif de fierté bien légitime et nous incite à redoubler nos efforts afin d'offrir à la population en général et aux Caisses d'épargne et de crédit en particulier une gamme de services qui saura répondre à leurs besoins actuels et futurs.

### Assurances et rentes individuelles

Notre équipe d'assureurs-vie a apporté au cours de 1975 un volume intéressant de nouvelles affaires en assurances et rentes individuelles.

C'est ainsi qu'ils ont fait souscrire 6,831 contrats d'assurance-vie représentant un volume de \$110,314,019 de nouvelles affaires et \$1,137,721 de nouvelles primes, avec des augmentations respectives de 12%, 30%, et 20%. De plus, 969 contrats de rentes viagères ont été souscrits durant l'année écoulée.

Sur une équipe de 108 représentants, il nous a fait plaisir de voir 24 d'entre eux se qualifier en 1975 au « Million Dollar Round Table » et 67 se mériter le Certificat national de compétence. Cela témoigne éloquemment du fort calibre de nos assureurs-vie et de la qualité des services qu'ils rendent à la population.

J'aimerais de plus souligner que, depuis septembre, nous offrons une nouvelle garantie d'assurabilité qui marque une innovation non seulement pour L'Assurance-Vie Desjardins, mais pour toute l'industrie de l'assurance-vie. Le

point le plus marquant de cette nouvelle garantie est le fait que, si l'assuré est invalide au moment où il peut souscrire de l'assurance supplémentaire et qu'il est exonéré du paiement de la prime de son contrat initial, nous nous engageons à l'exonérer également du paiement de la prime de son nouveau contrat. Les montants des contrats additionnels ont de plus été augmentés et l'assuré peut maintenant choisir des polices d'assurance temporaire en plus des différents systèmes permanents.

Aucune compagnie d'assurance n'a, à notre connaissance, été aussi loin dans ce domaine. Cette nouvelle garantie se veut donc un nouveau témoignage du souci qu'a L'Assurance-Vie Desjardins de répondre aux besoins de ses assurés.

Enfin, à ce secteur de l'assurance individuelle, nos régimes d'assurance-accident pour enfants, connus sous le nom d'Accirance, qui protègent quelque 146,000 enfants, ont connu un volume-primes total de \$705,266.

### Assurances collectives

Nos activités dans le domaine des assurances collectives nous ont valu en 1975 un volume de \$168,715,251 de nouvelles affaires, représentant 224 contrats et couvrant 206,553 personnes.

Le montant global des primes a été de \$20,005,969, pour une augmentation de 15%. Les primes encaissées pour l'assurance-vie ont été de \$8,623,773; celles de l'assurance-salaire, de \$7,024,805; celles de l'assurance-maladie, de \$4,062,723; et celles de l'assurance en cas d'accident, de \$294,668.

Il est à souligner que, cette année encore, nous avons obtenu un autre contrat très important, soit celui qui couvre le personnel de soutien et les professionnels du secteur de l'Éducation du Québec. Ce contrat de groupe, que nous administrons et que nous assurons conjointement avec La Sauvegarde et la Mutuelle-Vie des Fonctionnaires du Québec, couvre quelque 23,000 employés et représente un volume de \$142,000,000 d'assurance-vie et des primes globales de l'ordre de \$3,350,000 par année.

## assurances et rentes avec les caisses d'épargne et de crédit

Les sommes assurées en vertu de nos régimes d'assurance-prêt, épargne et capital social ont connu une augmentation de 24% et le volume-primés sur l'ensemble de ces contrats s'est accru de 17% pour passer à \$35,508,658.

Face à la vague d'enlèvements et de prises d'otages qui s'est manifestée l'an dernier et dont ont été victimes les institutions bancaires au Québec, nous avons cru bon d'extensionner la protection que nous offrons aux employés des Caisses d'épargne et de crédit et à leurs personnes à charge, en couvrant les pertes qui pouvaient survenir dans de telles circonstances, et cela sans augmentation de primes.

De plus, dans le but de mieux répondre aux besoins des Caisses dans le domaine de la protection des prêts, nous avons augmenté de \$5,000 à \$10,000 le maximum assurable en vertu de la garantie de remboursement d'emprunt en cas d'invalidité totale.

En accord avec la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, nous avons réévalué au cours de 1975 le régime de sécurité sociale des employés du Mouvement des Caisses populaires Desjardins. Nous avons ainsi amélioré les diverses garanties de ce régime afin qu'il réponde mieux aux besoins actuels des quelque 12,000 employés du Mouvement. Le nouveau régime a été présenté au Conseil de la Fédération lors de sa réunion de janvier dernier et la majorité des Unions régionales, des Caisses populaires et des institutions seront contactées dans les mois à venir.

La valeur des fonds en administration de dépôt que nous gérons pour le compte du Mouvement des Caisses populaires Desjardins était de \$29,243,642 au 31 décembre dernier, ce qui représente 57% de la valeur totale des fonds pour rentes de retraite que nous administrons.

## régimes supplémentaires de rentes

Le solde des fonds pour rentes de retraite au 31 décembre 1975 était de \$51,118,243, ce qui représente une augmentation de 18%.

Ces fonds se répartissent de la façon suivante:

- fonds investis dans les fonds généraux de l'entreprise	\$10,324,063
- fonds d'obligations	\$11,524,307
- fonds d'actions	\$ 9,982,750
- fonds d'hypothèques	\$14,027,581
- fonds spécial d'obligations	\$ 5,259,542

Les revenus de placements en intérêts et dividendes pour ces fonds séparés ont été de \$3,233,818.

La fluctuation de la valeur marchande a amené une perte de \$122,664 dans les fonds d'obligations, un gain de \$1,041,531 dans le fonds d'actions et un gain de \$6,264 dans le fonds d'hypothèques.

**Fonds d'obligations:** le taux élevé d'inflation anticipé pour les années à venir au Canada et l'intervention de la Banque Centrale ont maintenu les taux d'intérêt à des niveaux très élevés durant l'année 1975. Ces influences ont été particulièrement marquées vers la fin de l'année.

Nous avons donc réduit quelque peu la valeur marchande des obligations de ce fonds pour que les anciens investissements rapportent autant que les nouveaux.

En tenant compte des intérêts gagnés, de la valeur marchande et des charges administratives, notre valeur unitaire est passée de \$14.47 à \$15.78 pour amener une hausse nette de 9.05%.

Suivant l'évaluation du portefeuille au 31 décembre 1975, l'encaissement des revenus futurs fournirait un rendement brut de 10.29% s'il n'y avait pas d'autre fluctuation dans la valeur marchande.

**Fonds d'actions:** en 1974, la pire récession depuis 40 ans accompagnée d'une forte inflation avait amené les marchés financiers à des niveaux excessivement bas.

En 1975, l'anticipation d'une reprise économique, quoique tempérée par des interventions politiques et gouvernementales, a permis aux marchés d'évoluer d'une façon assez intéressante.

Nous pouvons affirmer que nous nous en sommes tirés avec des résultats supérieurs à



ceux de la majorité des fonds mutuels canadiens.

En tenant compte de la fluctuation du marché, des dividendes et des charges administratives, la valeur unitaire est passé de \$10.42 à \$12.80 pour amener une hausse de 22.84%.

**Fonds d'hypothèques:** au cours de l'année 1975, nos taux d'intérêt sur prêts hypothécaires ont varié légèrement selon la tendance du marché.

En tenant compte des intérêts gagnés, d'une très légère variation de la valeur marchande et des charges administratives, notre valeur unitaire est passée de \$11.70 à \$12.88 pour donner un rendement de 10.09%.

Suivant l'évaluation du portefeuille au 31 décembre 1975, l'encaissement des revenus futurs fournirait un rendement de 10.70% s'il n'y avait pas d'autre fluctuation dans la valeur marchande.

**Redressement de la situation:** considérée individuellement, l'année 1975 aura fourni de très bons rendements. Toutefois, il s'agit plutôt d'un début de redressement qui devrait se poursuivre en 1976.

Un tel redressement établira, nous l'espérons, un rendement à long terme élevé et les régimes de rentes qui en dépendent n'en seront que plus avantageux.

## **immeuble du siège social**

Les travaux de construction de la deuxième étape du siège social s'échelonnent selon les échéances prévues. Une partie du module 2 pourrait être occupée en juillet 1976, tandis que nous procéderons à des réaménagements dans le module 1 durant l'été.

Faute d'espace plus approprié, nous utilisons temporairement comme bureaux le salon et la grande salle des employés. Les travaux en cours, en vue de doubler la superficie de cette salle, seront parachevés aussitôt que nous pourrons relocaliser le personnel qui l'occupe actuellement.

Nous rendons hommage à nos employés et les remercions pour leur patience et leur dévouement face aux inconvénients que leur causent tous ces déménagements et réaménagements.

Lorsque tous ces travaux seront terminés, leur coût total s'établira aux environs de \$4 millions.

Tenant compte que nous avons modifié en cours de route nos plans, ce qui a occasionné des coûts additionnels de plusieurs centaines de milliers de dollars, nous sommes satisfaits du niveau de ces coûts par rapport à l'estimé initial.

Au 31 décembre 1975, une somme de \$1,726,331 a été versée pour le coût de cette construction.

## le personnel

Les résultats que nous venons de voir pour impressionnants et intéressants qu'ils soient, n'auraient pu être atteints sans l'apport précieux de toute notre équipe du siège social, de nos agences et de nos représentants. Les efforts incessants de ces quelque 500 employés nous ont permis d'atteindre de nouveaux sommets en 1975 et, en mon nom personnel, en celui des administrateurs et de nos assurés, je voudrais les en remercier de tout coeur.

L'un des principaux facteurs qui se trouvent à la base de nos succès depuis nombre d'années est sans contredit le souci constant de notre personnel en vue d'accroître ses connaissances et son efficacité au travail. Il va sans dire que l'entreprise met tout en oeuvre pour favoriser le développement de ses employés tant sur le plan humain que professionnel. Et les résultats sont des plus encourageants. En effet, nos employés ont réussi 60 examens des cours de « Life Office Management Association », 12 examens d'actuariat et ont suivi avec succès 73 cours dispensés par diverses institutions d'enseignement de la province. Il est à remarquer que, pour la session automne 75 - hiver 76, 80 personnes se sont inscrites aux cours de LOMA. Par ailleurs, l'entreprise a organisé un suivi de perfectionnement en gestion des ressources humaines auquel ont participé neuf cadres.

À ce chapitre de la formation, j'aimerais souligner les succès de M. Yvon Robitaille, analyste en informatique, qui a reçu le titre de « Fellow » de « Life Office Management Association », de M. Raynald Nadeau, représentant attaché à l'agence Desjardins, qui a obtenu le titre d'assureur-vie agréé, et de MM. Marcel Bilodeau, Camil Lévesque et Réal Bolduc qui sont devenus « Associés de la Société des Actuaires ».

L'ensemble du personnel permanent s'est accru de 5.76% au cours de l'année écoulée, passant de 486 à 514. Il est intéressant de noter que notre taux de roulement de personnel a été très faible en 1975, soit 8.2%, ce qui est environ trois fois moindre que le taux de roulement que l'on connaît dans l'industrie de l'assurance-vie en Amérique du Nord.

D'autre part, nous avons eu le plaisir de fêter l'an dernier les 25 années de service de Mlle Monique Lemieux, responsable de l'administration des régimes supplémentaires de rentes, et de M. Henri Pintal, assureur-vie rattaché au siège social. Il me fait plaisir de les remercier en votre nom à tous pour leurs longues années de collaboration et leur souhaiter le meilleur des succès dans la poursuite de leur carrière parmi nous.

Encore une fois, l'entreprise a augmenté en 1975 ses échelles de salaires, en vue de donner à son personnel une rémunération équitable qui ne le pénalise pas face à l'érosion de son pouvoir d'achat. C'est ainsi que, en janvier 1975, les échelles de salaires des employés de bureau étaient haussées de 11.3%, celles des techniciens et professionnels de 10.9% et celles des cadres de 11.3%.

Poursuivant une politique qu'elle s'est donnée depuis plusieurs années déjà, la direction a tenu à faire participer activement ses employés à la vie de l'entreprise, notamment aux études qui se sont déroulées tout au long de 1975 en vue de la révision de la politique salariale et à la deuxième étape de la restructuration de la compagnie. Nous nous réjouissons de la collaboration de plus en plus étroite qui se forme ainsi entre les diverses composantes de l'entreprise et qui ne peut être que bénéfique pour tous.

Notre équipe, nous en sommes fiers à L'Assurance-Vie Desjardins. Nous ne ménagerons rien pour en améliorer la qualité et lui permettre de se tenir à la fine pointe de ses possibilités physiques et intellectuelles. L'Assurance-Vie Desjardins, c'est bien sûr un portefeuille de \$6,800,000,000 d'assurance en vigueur, un actif de \$170,000,000, etc., mais c'est avant tout une équipe professionnelle de quelque 500 personnes prête à répondre aux besoins d'assurance-vie de nos trois millions d'assurés.



## **intercoopération et contributions professionnelles**

Les formes de collaboration de L'Assurance-Vie Desjardins aux diverses activités du monde de l'assurance-vie se sont poursuivies au cours de l'année écoulée. C'est ainsi que plusieurs cadres de l'entreprise ont collaboré selon leurs compétences respectives à divers comités de l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie et de l'Association canadienne des assureurs accident et maladie.

L'Assurance-Vie Desjardins a de plus apporté une contribution financière importante à l'établissement de la Chaire des assurances à l'Université Laval.

Au niveau de ses relations intercoopératives, L'Assurance-Vie Desjardins a continué à collaborer, et en ressources humaines et en contributions financières, aux organismes coopératifs dont elle est membre, notamment au Conseil de la Coopération du Québec, aux conseils de la coopération d'autres provinces, au Conseil Canadien de la Coopération ainsi qu'à la Fédération internationale des coopératives d'assurance affiliée à l'Alliance coopérative internationale.

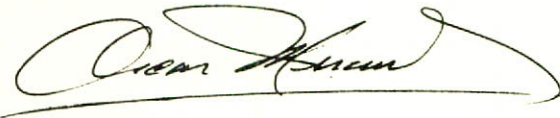
Par ailleurs, il va de soi que L'Assurance-Vie Desjardins a donné priorité à ce qu'elle doit et peut apporter de contributions au Mouvement des Caisses populaires Desjardins par ses représentants et délégués aux différents comités et sous-comités de travail d'une part, et par ses apports financiers aux programmes d'activités communes d'autre part.

## en pleine expansion

Comme on vient de le voir, l'année écoulée s'est révélée dans son ensemble, malgré les contraintes particulières d'un climat économique et social instable et malgré certains nuages qui planent à l'horizon de 1976, l'étape de la restructuration, un temps fort de réflexion générateur d'un dynamisme renouvelé.

Ce sont là des signes qui caractérisent L'Assurance-Vie Desjardins au terme de son 27<sup>e</sup> exercice et qui deviennent autant d'indices d'une saine expansion de cette entreprise d'assurance-vie de chez nous, consacrée bonne première au Québec quant au volume de ses engagements contractuels.

Aussi, consciente de la valeur de son héritage et du sens de responsabilités propre à toute institution Desjardins, consciente aussi de la constance et de la promesse de son « nouvel élan », L'Assurance-Vie Desjardins est-elle tout particulièrement tournée vers l'avenir, soucieuse d'une productivité et d'une rentabilité accrues et engagée d'une façon dynamique dans la conquête de sa juste part du marché.



Oscar Mercure, c.a.  
Président et directeur général





# état des opérations

POUR L'EXERCICE PRENANT FIN LE 31 DÉCEMBRE 1975  
(avec les chiffres comparatifs redressés de 1974)

	1975	1974
<b>REVENUS</b>		
Primes (Note 2)	\$72,626,421	\$61,317,986
Contributions – fonds séparés	8,491,718	9,124,814
Intérêts et dividendes des fonds généraux et loyers, après déduction des taxes et autres frais de placements (1975: \$743,768 – 1974: \$612,382)	8,365,781	6,518,418
Intérêts et dividendes des fonds séparés	3,233,818	2,418,931
Gains en capital nets réalisés des fonds généraux	104,923	55,805
Gains (pertes) en capital nets des fonds séparés (Note 3)	1,079,157	(4,123,409)
Revenus divers nets (Note 4)	1,115,954	840,542
	<u>\$95,017,772</u>	<u>\$76,153,087</u>
<b>ATTRIBUTION DES REVENUS</b>		
Prestations (Note 5)	\$42,031,287	\$34,708,665
Augmentation de la valeur actuelle nette des engagements en vertu des contrats d'assurance et de rentes	17,948,746	12,998,934
Augmentation des fonds séparés de placements	7,385,576	6,121,411
Déboursés des fonds séparés (Note 6)	4,523,017	1,133,368
Intérêts sur dépôts	458,137	398,924
Commissions et bonis à l'équipe de ventes	2,038,911	1,978,684
Frais généraux	7,168,838	6,482,168
Taxes sur primes et autres	1,249,081	1,110,138
	<u>\$82,803,593</u>	<u>\$64,932,292</u>
<b>EXCÉDENT DE L'ANNÉE</b>	<u>\$12,214,179</u>	<u>\$11,220,795</u>
<b>ATTRIBUTION DE L'EXCÉDENT</b>		
Dividendes et ristournes aux assurés (Note 7)	\$ 9,209,946	\$ 8,387,206
Impôt sur le revenu	1,558,776	1,460,283
Intérêts attribués au fonds de réserve	34,271	34,271
Virement à la réserve pour fluctuation de la valeur marchande des placements des fonds généraux	1,000,000	1,500,000
Virement aux bénéfices non répartis	411,186	(160,965)
	<u>\$12,214,179</u>	<u>\$11,220,795</u>

# L'Assurance-Vie Desjardins

(constituée en vertu des lois du Canada)

## bilan

au 31 décembre 1975

(avec les chiffres comparatifs redressés au 31 décembre 1974)

	1975	1974
<b>ACTIF</b>		
Obligations et débetures – au prix coûtant amorti		
Gouvernements	\$ 6,625,630	\$ 6,059,951
Valeur marchande en 1975: \$ 5,766,760		
en 1974: \$ 5,218,060		
Municipalités et commissions scolaires	22,812,976	17,171,212
Valeur marchande en 1975: \$20,714,045		
en 1974: \$14,660,655		
Entreprises diverses	26,073,306	19,985,879
Valeur marchande en 1975: \$23,428,618		
en 1974: \$17,534,484		
Actions et parts sociales – au prix coûtant	11,526,938	9,540,149
Valeur marchande en 1975: \$ 9,501,080		
en 1974: \$ 7,240,168		
Hypothèques sur immeubles – au prix coûtant amorti	40,172,281	35,519,824
Avances sur polices, entièrement garanties par la valeur en espèces des polices	2,997,067	2,566,676
Immeubles – au prix coûtant amorti (Note 8)	3,415,785	1,735,999
Amortissement accumulé – 1975: \$329,071		
– 1974: \$288,740		
Terrains – au prix coûtant	1,362,315	1,362,263
Dépôts en fiducie pour placements	1,100,000	1,200,000
Encaisse	880,660	522,469
Convention de vente d'actions	419,226	454,673
Revenus courus de placements	1,562,649	1,228,325
Primes en voie de perception (nettes)	8,686,524	6,993,047
Après provision pour commissions et primes irrécouvrables – 1975: \$295,879		
– 1974: \$263,801		
Autres éléments d'actif	1,143,082	458,553
Fonds séparés de placements – à la valeur marchande:		
Fonds d'obligations	16,783,849	15,371,249
Fonds d'actions	9,982,750	7,696,248
Fonds d'hypothèques	14,027,581	10,341,107
	<u>\$169,572,619</u>	<u>\$138,207,624</u>

### CERTIFICAT DE L'ACTUAIRE

#### AUX DÉTENTEURS DE POLICES DE L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

Approuvé  
par le Conseil d'administration

Oscar Mercure, c.a.  
président et directeur général

Victor Falardeau  
président du Conseil  
d'administration

J'atteste que la valeur actuelle nette des engagements en vertu des contrats d'assurances et de rentes (réserve actuarielle) de \$88,463,014 répond aux exigences de l'article 82 de la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques et, qu'à mon avis, elle constitue, avec les montants inscrits pour le compte des assurés dans les caisses séparées établies conformément au paragraphe 81(6) de la loi, une bonne et suffisante provision pour tous les engagements non échus de la Compagnie qui sont garantis par les dispositions de ses polices.

Lévis, le 11 février 1976.

Louis-R. Labrecque, f.s.a., f.i.c.a.  
Actuaire



	1975	1974
<b>PASSIF</b>		
Valeur actuelle nette des engagements en vertu des contrats d'assurance et de rentes	\$ 88,463,014	\$ 70,514,268
Demandes de prestations en voie de règlement et provision pour demandes de prestations non rapportées	14,423,768	12,040,157
Dépôts des assurés et intérêts courus	1,616,976	2,066,974
Taxes et impôts à payer	105,494	970,733
Provision pour dividendes aux assurés	9,907,415	8,193,963
Exigibilités diverses	3,761,547	1,923,886
Intérêts attribués au fonds de réserve	34,271	34,271
Valeur actuelle des engagements en vertu de nos contrats d'administration de dépôts investis dans les fonds séparés de placements	<u>40,794,180</u>	<u>33,408,604</u>
	<u>\$159,106,665</u>	<u>\$129,152,856</u>
<b>FONDS DE RÉSERVE ET AVOIR DES ASSURÉS</b>		
Fonds de réserve souscrit et payé par les Caisses populaires Desjardins	\$ 571,189	\$ 571,189
Réserve pour imprévus	780,000	780,000
Réserve pour fluctuation de la valeur marchande des placements des fonds généraux (Note 9)	5,500,000	4,500,000
Bénéfices non répartis:	1975	1974
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier déjà établi	\$4,509,671	\$3,672,179
Redressement net des bénéfices non répartis (Note 10)	1,306,092	607,635
Solde redressé au 1 <sup>er</sup> janvier	<u>\$3,203,579</u>	<u>\$3,064,544</u>
Virement de l'excédent de l'exercice	411,186	(160,965)
Virement de passif actuariel de l'assurance épargne	<u>-0-</u>	<u>300,000</u>
	<u>3,614,765</u>	<u>3,203,579</u>
	<u>\$ 10,465,954</u>	<u>\$ 9,054,768</u>
	<u>\$169,572,619</u>	<u>\$138,207,624</u>

#### **RAPPORT DES VÉRIFICATEURS**

##### AUX DÉTENTEURS DE POLICES DE L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

Nous avons examiné le bilan de L'Assurance-Vie Desjardins au 31 décembre 1975, ainsi que l'état des opérations de l'exercice terminé à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables ainsi que les sondages des registres comptables et autres preuves à l'appui que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1975, ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, lesquels ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Boulangier, Fortier, Rondeau et Cie  
Comptables agréés.

Québec, le 13 février 1976

## notes aux états financiers

### NOTE 1– Méthode de comptabilisation

Les états financiers ci-joints sont conformes aux exigences du Département des Assurances du Canada. Ces exigences mettent l'accent sur la liquidité et la solvabilité et, par le fait même, stipulent que:

- certaines postes de l'actif, tels que le mobilier de bureau et autres biens non admissibles, sont imputés aux dépenses de l'exercice durant lequel ils sont acquis; la valeur amortie de ces biens, selon la méthode de l'impôt sur le revenu, est de \$306,117;
- les frais d'acquisition des nouvelles affaires sont imputés aux dépenses de l'exercice durant lequel ils sont engagés;
- le passif actuariel de l'assurance individuelle est établi selon la méthode « Canadian Modified ». Cette méthode permet un certain étalement des frais d'acquisition en réduisant le passif requis pour l'année de l'émission.

### NOTE 2– Les revenus de primes

Les revenus de primes se répartissent comme suit:

	1975	1974
Assurance-vie et rentes individuelles	\$13,144,012	\$12,132,329
Assurance-vie et rentes collectives	11,867,758	7,818,792
Assurance-vie prêt et invalidité	26,024,276	21,266,680
Assurance-vie épargne et capital social	9,484,382	9,161,148
Assurance-accident-maladie et invalidité	12,105,993	10,939,037
TOTAL	<u>\$72,626,421</u>	<u>\$61,317,986</u>

### NOTE 3– Les gains en capital des fonds séparés

L'actif des fonds séparés est tenu à la valeur marchande. Les gains en capital nets des fonds séparés incluent \$925,131 de gains nets non réalisés.

### NOTE 4– Les revenus divers nets

Les revenus divers nets se répartissent comme suit:

	1975	1974
Ristournes nettes de réassurance	\$ 23,558	\$ 36,235
Charges administratives de fonds mutuels	6,412	9,084
Charges administratives nettes de coassurance collective	506,751	284,601
Charges administratives nettes de régime de rentes	448,053	407,571
Transfert de réserve d'invalidité de longue durée	62,885	-0-
Revenu de dividendes attribués par le fonds des pensionnaires aux fonds séparés	70,044	103,051
Déboursé de charges administratives d'Accirance	(1,749)	-0-
TOTAL	<u>\$1,115,954</u>	<u>\$840,542</u>

### NOTE 5– Les prestations

Les prestations se répartissent de la façon suivante:

	1975	1974
Assurance-vie et rentes individuelles	\$ 2,813,490	\$ 1,898,747
Assurance-vie et rentes collectives	6,709,023	5,283,200
Assurance-vie prêt et invalidité	16,500,467	12,990,532
Assurance-vie épargne et capital social	5,643,608	5,439,523
Assurance-accident-maladie et invalidité	10,364,699	9,096,663
TOTAL	<u>\$42,031,287</u>	<u>\$34,708,665</u>



## NOTE 6 – Déboursés des fonds séparés

Les déboursés se répartissent comme suit:

	1975	1974
Prestations	\$ 115,491	\$ 100,368
Retraits de régimes (ces retraits ont été en grande partie réinvestis à l'achat de rentes collectives libérées)	3,824,976	507,671
Charges administratives versées aux fonds généraux ou à des conseillers	582,550	525,329
<b>TOTAL</b>	<b>\$4,523,017</b>	<b>\$1,133,368</b>

## NOTE 7 – Les dividendes et ristournes

Les dividendes et ristournes ont été payés ou attribués comme suit:

	1975	1974
Assurance-vie et rentes individuelles	\$1,054,184	\$ 897,335
Assurance-vie et rentes collectives (incluant une augmentation de provision de ristourne d'expérience de \$307,560 en 1975 et de \$580,215 en 1974)	662,116	813,908
Assurance-vie prêt et invalidité	4,453,123	3,229,266
Assurance-vie épargne et capital social	2,905,091	2,800,791
Assurance-accident-maladie et invalidité	135,432	645,906
<b>TOTAL</b>	<b>\$9,209,946</b>	<b>\$8,387,206</b>

## NOTE 8 – Les immeubles

Les comptes sont payés suivant les estimations produites par l'entrepreneur général et approuvés par les professionnels concernés.

La somme déboursée à ce jour pour la nouvelle construction du siège social s'élève à \$1,726,331.

De plus, la poursuite des travaux a amené des engagements additionnels de \$1,300,000 en date du 13 février 1976.

## NOTE 9 – La réserve de placements

Suivant la loi fédérale des assurances, la réserve pour fluctuation de la valeur marchande des placements doit être égale à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur marchande de la plupart des valeurs mobilières incluses dans les fonds généraux.

La loi permet d'autre part de combler cette réserve sur une période de 3 ans.

Au cours des années précédentes, l'augmentation totale était inscrite aux livres. Depuis l'an dernier, il est prévu de la répartir sur une période de 3 ans.

Selon la méthode utilisée antérieurement, la réserve aurait dû être portée à \$6,913,246 alors qu'en vertu de la loi, la réserve minimale pour 1975 est de \$5,431,947.

## NOTE 10 – Redressements affectés aux exercices antérieurs

Les états comparatifs et les bénéfices non répartis au 31 décembre 1974 ont été redressés pour tenir compte des facteurs suivants:

- |   |             |
|---|-------------|
| a) Augmentation de la provision technique des années antérieures<br>À cause de l'expérience, la base de calcul de la provision technique de l'assurance-prêt invalidité a dû être modifiée rétroactivement. Le Département des Assurances du Canada a accepté cette modification.                             | \$1,895,000 |
| b) Récupération d'impôt sur le revenu par suite de la modification de la provision technique  | \$ 981,252  |
| c) Impôt à payer suite à une nouvelle cotisation pour 1973-74<br>Une nouvelle cotisation d'impôt sur le revenu a été dressée pour les années 1973-74, le Ministère du Revenu ayant refusé d'accepter des provisions pour prestations non rapportées de \$747,632 principalement en assurance-prêt et épargne. | \$ 392,344  |

Redressement net des bénéfices non répartis \$1,306,092

# régimes supplémentaires de rentes

## ÉTAT DES OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1975

	FONDS DE DÉPÔTS		
	Fonds des pensionnaires	Cotisations additionnelles	Cotisations régulières
<b>SOLDE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1975</b>	\$ 4,235,884	\$375,291	\$5,302,236
<b>PLUS:</b>			
Cotisations	67,538	52,728	354,255
Intérêts et dividendes gagnés	429,490	19,114	82,084
Profit (ou perte) sur dispositions et fluctuations de la valeur marchande			
Bénéfices aux assurés laissés en dépôt			
Gain de mortalité	44,893		
Transfert inter-fonds		16,115	(691,164)
<b>MOINS:</b>			
Retraits par suite de départs ou décès		79,883	831,610
Transfert au fonds des pensionnaires pour nouveaux pensionnés	(2,307,539)		450,580
Rentes versées	519,308		242,140
Charges administratives et frais d'enregistrement du régime			3,937
Honoraires de conseillers			1,200
Ristournes aux pensionnés	143,282		
<b>SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 1975</b>	<b>\$ 6,422,754</b>	<b>\$383,365</b>	<b>\$3,517,944</b>

Le solde au 31 décembre 1975 représente ainsi la valeur marchande de chacun des fonds après avoir tenu compte des cotisations, des revenus de placements, de la fluctuation du marché, des retraits par suite de départs, des transferts pour nouveaux pensionnés et des charges administratives.



FONDS SÉPARÉS					TOTAL	
Fonds d'obligations	Fonds d'actions	Fonds d'hypothèques	Autres fonds		1975	1974
\$10,415,152	\$7,696,248	\$10,341,107	\$4,956,097		\$43,322,015	\$36,607,586
2,545,966	2,495,553	3,286,269	163,932		8,966,241	9,607,268
1,041,529	470,861	1,234,060	487,368		3,764,506	3,139,990
(121,818)	1,191,381	6,264	3,331		1,079,158	(4,123,408)
	10,496				10,496	634
					44,893	28,271
50,228	12,685	875,300			263,164	
1,556,434	1,059,482	1,008,657	237,617		4,773,683	718,167
712,201	686,100	458,658				
9,426	9,426		47,278		827,578	613,793
127,790	138,567	248,104	66,291		584,689	519,487
899	899				2,998	26,514
					143,282	60,367
\$11,524,307	\$9,982,750	\$14,027,581	\$5,259,542		\$51,118,243	\$43,322,015

## services et régimes offerts

L'Assurance-Vie Desjardins offre aux Caisses d'épargne et de crédit:

- l'assurance-vie prêt et invalidité, l'assurance-vie épargne et capital social au bénéfice de leurs membres;
- l'assurance-vie collective pour les administrateurs;
- un régime complet d'assurance collective (vie, accident-maladie, salaire) et un régime supplémentaire de rentes au profit des employés.

Elle met également à la disposition du public, par l'entremise de ses représentants:

- les assurances-vie individuelles, familiales et collectives;
- les assurances-accident-maladie, complémentaires au régime d'État, pour les groupes d'employés;
- les revenus d'invalidité de courte et de longue durées pour les groupes d'employés;
- les rentes viagères pour les individus et les régimes supplémentaires de rentes pour les groupes;
- les fonds mutuels de la Fiducie du Québec.

## le service professionnel de planification

Le Service professionnel de planification, qui est sous la responsabilité d'un assureur-vie, a été mis sur pied dans le but d'aider l'équipe des représentants de L'Assurance-Vie Desjardins à trouver les solutions les meilleures aux problèmes complexes de sécurité financière de leurs assurés actuels et éventuels.

Ce service collabore de plus avec le Service de la formation professionnelle au niveau de la formation avancée des représentants.

Jacques Dion, a.v.a.  
responsable

## le service de la formation professionnelle

Le Service de la formation professionnelle est un service conjoint de L'Assurance-Vie Desjardins et de La Sauvegarde, Compagnie d'assurance sur la vie.

Il a pour but de veiller à la formation de base des représentants ainsi qu'à leur perfectionnement aux niveaux intermédiaire et avancé.

Ghislain Roussel  
présosé à la formation professionnelle





## **nos directeurs d'agence**

ADRIEN NADEAU, a.v.a.

OCTAVE TREMBLAY, a.v.a.

RAYMOND VERRET

MICHEL BROUILLETTE

ROSAIRE ROYER, a.v.a.

RICHARD THIBAUT, a.v.a.

JEAN-GUY DUQUETTE, a.v.a.

ERNEST SARRAZIN, a.v.a.

GÉRARD GRÉGOIRE, a.v.a.

ANDRÉ SABOURIN, a.v.a.

MARCEL VINCENT, a.v.a.

CLAUDE FONTAINE, a.v.a.

RÉMY BÉDARD, a.v.a.

## **nos agences**

\*Bas St-Laurent  
21 ouest, rue de l'Évêché  
Rimouski G5L 4H4

\*Chicoutimi – Lac St-Jean  
245 est, rue Racine  
Chicoutimi G7H 1S4

\*Desjardins  
271 est, rue Saint-Joseph  
Lauzon G6V 1E7

\*La Mauricie  
601, rue Bonaventure  
Trois-Rivières G9A 2B8

\*L'Estrie  
1144 ouest, rue King  
Sherbrooke J1H 1S2

\*L'Outaouais  
53, rue Saint-Raymond  
Hull J8X 1R8

\*Montréal-Chambly  
194, rue Charron  
Ville Lemoyne J4R 2K7

\*Montréal-Jacques-Cartier  
5597, rue Laurendeau  
Montréal H4E 3W2

\*Montréal-Laurier  
211 est, rue Jarry  
Montréal H2P 1T6

Montréal-Laval  
1, Place Laval, bureau 350  
Chomedey (Laval) H7N 1A1

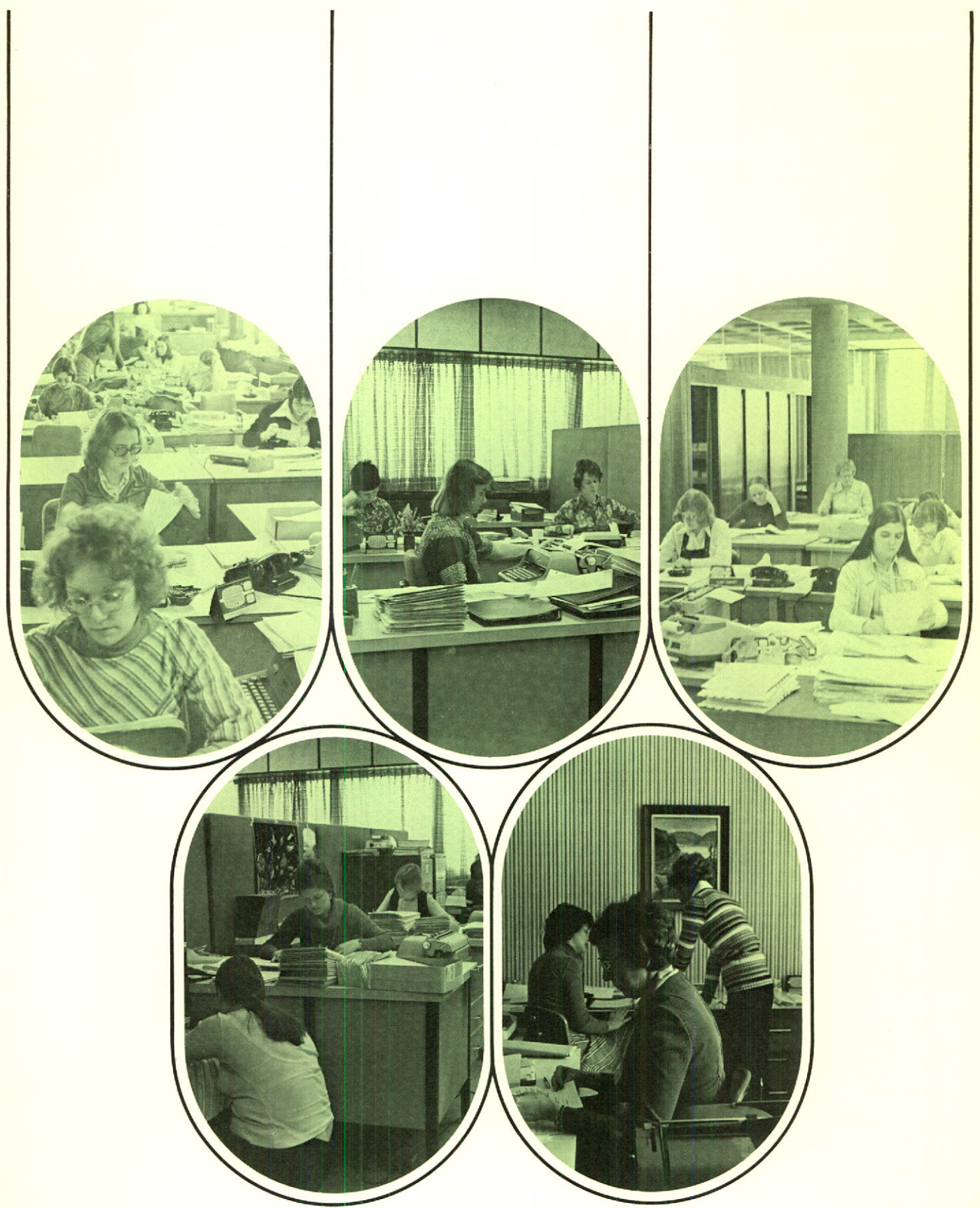
Montréal-Maisonnette  
6955, boulevard Lacordaire  
Montréal H1T 2K5

\*Québec  
510 est, rue Saint-François  
Québec G1K 2Z4

\*Sainte-Foy  
2600, boulevard Laurier  
Sainte-Foy G1V 2L1

Bureau de renseignements  
6955, boulevard Lacordaire  
Montréal H1T 2K5

\*Ces agences sont situées dans l'immeuble ou les locaux d'une Caisse populaire.



## **1975, l'année d'un nouvel élan...**

Une année déterminante pour l'avenir de l'entreprise, une année qui laisse pressentir déjà le dynamisme qui identifiera L'Assurance-Vie Desjardins encore davantage dans son deuxième quart de siècle de développement.



L'ASSURANCE-VIE  
DESJARDINS



200, AVENUE DES COMMANDEURS  
LÉVIS, (QUÉBEC), CANADA  
G6V 6R2